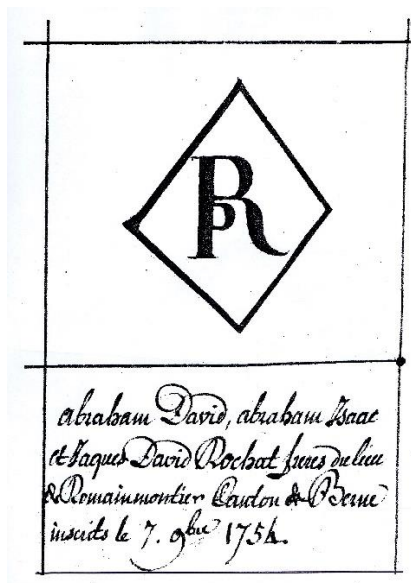


Jaques-David Rochat, marchand de fromages aux Charbonnières

Les frères Rochat Abram David, Abram Isaac et Jaques David, fils d'Abram Isaac Rochat Pirod, obtiennent un acte de bourgeoisie de la commune du Lieu le 29^e 7bre 1754.

Jaques David Rochat construit sa maison avec l'aide de deux de ses fils en 1863. Les cartouches des pierres de voûte des portes de grange, tant à l'occident qu'à l'orient, portent les initiales suivantes : IDRM (pour Jaques David Rochat marchand) – D M (pour David Moïse (premier de ses fils) – D F R (David Frédéric).

Jaques David Rochat est né en 1727, il décède en 1776, à l'âge de 46 ans. On constate qu'entre ses vingt ans et son décès 26 ans plus tard, il a pu amasser une fortune considérable avec le commerce de fromage. Il est aussi en quelque sorte devenu banquier, prêtant à tout va les sommes qu'il gagne avec son commerce. Notre homme dispose ainsi d'une liste de débiteurs plus longue qu'une journée sans pain ni vacherin ! Et non seulement ces emprunteurs sont de la Vallée et même de la plaine vaudoise, mais aussi de la Franche-Comté voisine avec laquelle il commerce de manière intense. La lecture de cette vaste nomenclature est à vous donner le tournis. Il nous semble à ce titre tout à fait incroyable qu'un citoyen combier, certes de parents peut-être aisés, encore que là rien ne soit prouvé, ait pu amasser une fortune aussi considérable en si peu de temps. Il est vrai que l'endroit qu'il habite, les Charbonnières, peut-être considéré comme un carrefour dans le domaine de l'économie alpestre, une sorte de trait d'union entre le Pays de Vaud et la Franche-Comté voisine. Il en profite.



Les trois frères Pirod furent inscrit à la douane de Lyon en 1754. Deux de ceux-ci, Abraham David et Abraham Isaac ont donc contribué à la fortune du troisième, Jaques-David.

En plus de fromages, Jaques David Rochat traite de marchandises diverses, dont énormément de tabac. Il est encore lapidaire en gros, ce qui prouve non seulement qu'une telle industrie est déjà bien installée à la Vallée, mais aussi qu'elle sait rapporter gros à celui qui s'en place au centre.

Au décès de notre marchand en 1776, les créances des débiteurs réputés solvables du Pays de Vaud, villages de la Côte et du Pied du Jura, se montent à 9519 florins. A la Vallée, Vaulion et Vallorbe d'autres débiteurs doivent 36 039 florins. En Bourgogne ils accumulent en prêt 24 444 florins. Reste quelque 20 000 florins pour les débiteurs douteux et pour les insolvable sans espérance. Ce qui donne un total de créances de 93 009 florins, 3 sols, 4 deniers. Qui dit mieux pour ce que laisse un trépassé de 49 ans ! On a fait le compte, en trente ans de carrière environ JDR aura augmenté sa fortune de 3000 florins par année. Le commerce de fromage, bien géré, ça rapporte !

La maison est faite pour gérer un domaine, supposé important selon la vente des champs qui en sera faite en 1840, ainsi que pour entreposer les fromages dans ses vastes caves. Elle a aussi été conçue de telle manière qu'on pourrait la diviser en deux dans le sens de la largeur. Une partie à occident, la moins gâtée question ensoleillement, et une partie à orient, dans la façade de laquelle débouche la porte voûtée de la cave à fromages aujourd'hui cachée par un vaste terre-plein.

Jacques David Rochat avait épousé Anne Judith Meylan. Le couple eut cinq enfants¹. Il aura été nommé membre du Conseil de la commune du Lieu le 20 février 1775, pour remplacer le Juge Rochat dont on ne donne pas le nom. Il ne devait tenir cette charge que deux ans.



En septembre 1900, la maison échappa de peu à l'incendie du Haut du Village que l'on voit ici après sa reconstruction. La maison de Jaques David Rochat, dite plus tard maison Pitôme, est à droite.

¹ Un sixième enfant eu du rejoindre la famille. Il s'agit de Jeanne Louise, née le 31 janvier 1772, décédée de la petite variole 4 jours plus tard. Cette épidémie de petite variole causa de nombreux décès d'enfants dans toute la Vallée. Le fait n'est pourtant signalé nulle part.

À son décès ses fils sont dans les situations suivantes. David Moise est pasteur, David Frédéric, le seul resté au village est marchand. Abraham Elie (1765-1840) sera lui aussi pasteur. Les deux filles sont Suzanne et Louise Charlotte qui épouseront chacune un beau parti.

David Frédéric prendra donc seul la succession de son père. Il embrasse beaucoup, étant même l'un des deux copropriétaires de Bonport lors de la vente du site en 1777 à la commune de L'Abbaye pour 25 900 florins. Les deux vendeurs se soulageront d'un grand poids, tandis que la commune précitée n'arrivera jamais à rentabiliser l'établissement qu'elle finira par revendre au milieu du siècle suivant.

On le voit donc, on est entre personnes qui brassent de l'argent à défaut d'en toujours gagner avec ces bâtiments industriels déjà peu rentables à l'époque.

Les nombreux champs du domaine seront misés le 10 octobre 1840. Le doyen Abraham Elie Rochat, pasteur, avait voulu de son vivant, au vu de l'énorme liste des acheteurs, que chaque agriculteur de son village puisse acquérir une ou deux parcelles selon ses possibilités financières. Ce qui nous donnera 13 145.10 francs ou livres au total, avec quelque 20 acquéreurs. Quant à la maison, elle fut vendue à David Louis Rochat, lui aussi marchand de fromage, pour le prix de 3602.- somme assez modeste pour un bâtiment de telle ampleur. Celui-ci reste encore en place aujourd'hui et constitue, à notre avis, la plus belle maison du village et surtout la seule emblématique de cet âge d'or du gruyère qu'est le XVIIIe siècle. Cette vente mettait pourtant un terme définitif à la famille de Jaques David Rochat, celle-ci ayant en quelque sorte dominé le village des Charbonnières pendant un bon siècle.

Lors de l'établissement de l'inventaire de l'ensemble des biens de Jaques David Rochat suite à son décès en 1776, le mobilier du chalet² mérite d'être reporté, informations précieuses pour qui s'intéresse à notre économie alpestre et à son glorieux passé. Notons tout de même ici que notre homme et ses fils ne possédaient aucune montagne et louaient un alpage de la région ou de la France voisine.

Une rèche à faire le fromage, 6/3/0 (terme non connu, enrochoir ?)

Un tramois, 1/6/0 (?)

Deux petites bollies pour la présure, 1/0/0

6 piez dont deux ne valent rien, 5/0/0 (?)

4 seillons tirer, 3/0/0 (à traire)

2 tonneaux pour lazy, 4/0/0 (liquide très acide pour la fabrication du serai)

Une bonne demi-seille et deux mauvaises, 0/9/0

Un lavoir, 1/3/0 (lavioiret)

Un entonnoir pour lazy, 0/6/0

Une poche à serai de cuivre, 3/0/0

² Orthographe non retouchée,

Une poche à écremer, 0/6/0
Un brochet où l'on tient le sel, 0/3/0 (sans doute une forme de bidon)
Un puits pour la cuite, 0/9/0 (lors de la fabrication du serai)
Une beurrière, 2/6/0
Une poche pour le petit lait, 0/3/0
Deux berouettes assez mauvaise, 2/0/0
Une chaise à une jambe, 1/0/0 (botte-cul)
Trois lâches qui ne valent rien, 0/9/0 (?)
Un râteau à dents de fer, 0/6/0
9 baignoires, 13/6/0
3 petits dits dans lesquels on mange, 1/3/0
12 lins (liens) de vache en fer et un chez les Liardet en Bourgogne, 15/0/0
Un petit toupin et une mauvaise senaille, 4/6/0



Quand le soleil couchant dore une jolie façade.

On le voit, on est encore loin avec ces deux misérables articles des montées où le troupeau se déplace dans une symphonie heureuse et émouvante de sonnaillles toutes plus belles les unes que les autres.

Rien quant à la chaudière qui obtiendrait un prix de beaucoup plus élevé que tous les objets désignés ici. Il est probable que celle-ci reste au chalet et appartient au propriétaire du bâtiment.

On ignore quelle montagne la famille pouvait amodier.

Il vaut encore la peine de prendre connaissance de quelques marchandises qui restaient, sans doute dans les caves, en ce 16 juillet 1776, peu après le décès de Jacques David Rochat :



Ancienne porte d'entrée de la cave à fromage, mais aussi plus ancienne cave de ce type à la Vallée.

3 restes de pièces de piez pour fromages contenant 9 grands et 14 médiocres, 31/0/0. Ce terme de piez ne nous est pas connu, par ailleurs déjà noté dans l'inventaire ci-dessus.

67 douzaines pax de caillet, 117/1/6. Voilà la preuve que l'on procédait à une fabrication de fromage au niveau du chalet que l'on louait

Dix peaux de vache médiocres, 30/0/0

546 L. tabac Coisat à 39 L. le o/o, 395/10/6. Le tabac est une valeur sûre.

113 L. tabac commun à 26 L le o/o, 73/5/3

310 L. tabac St. Vincent à 47 L. le o/o, 371/9/0

100 boîtes façon maracô à 5 (?) la boîte, 125/0/0

34 boîtes façon Hollande à 3 (?) la boîte, 25/6/0

96 pièces de fromage dont environ la moitié sont fendus et éclatés pesant poids de 18 onces, 4156 L évalués uns dans les autres à L. 23, 10 s le o/o font 24441/6/0

9 pièces petits fromages soit tommes pesant au dit poids 240 L. à L. 20 le o/o 120/0/0

On a laissé quelques tommes fabriquées à la maison pour l'usage des gens de la maison et domestiques.

Suivent les pierres pour la lapidairerie, avec un montant total de 2681/3/0.

Qu'il y ait eu des domestiques dans la maison prouve que les travaux des champs voire la gestion du bétail pouvaient leur être dévolus, laissant les patrons vaquer à des occupations plus rémunératrices.

Les situations comparables à celle de Jaques David Rochat, autant au village que dans le reste de la Vallée, ne devaient pas être nombreuses, les concitoyens de notre marchand la plupart condamnés à une existence de beaucoup plus modeste, sans domestiques sans doute dans la plupart des maisons.

Reste ce bâtiment, impressionnant, trônant au cœur du village des Charbonnières, offrant à qui le veut sa magnifique façade tavillonnée. Elle sert une fois l'an d'arrière-plan à la fête du vacherin. Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que vraiment cette bâtisse n'est pas comme les autres du voisinage dont la plupart sont postérieures à l'incendie de 1900 auquel elle a échappé par miracle. Il fallut lors du sinistre arroser sans cesse le toit pour qu'il ne s'enflamme pas, tout recouvert qu'il était des bardeaux traditionnels.

Rémy Rochat